

Réf: Dossier 422708

Avis de constitution

SOCIETE « A.B.M.KK CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN ABOBO-PK18, Lot 2542, Ilot 279

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.B.M.KK CONSTRUCTION »

Objet :

- ELECTRICITE
- RESEAU HT, MT, BT, EP
- BATIMENT
- ACTIVITE IMMOBILIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO-PK18, Lot 2542, Ilot 279

Dirigeant(s) M KOUADIO EHOUMAN JEAN-PAUL (GÉRANT),
Mlle YAO HOUFFOUE THERESE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03175 du 07/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40764/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

